

PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

2020

2025

Rejoignez-nous !



OEB

OBSERVATOIRE
DE L'ENVIRONNEMENT
EN BRETAGNE

2020 2025

PRODUIRE ET CAPITALISER LES CONNAISSANCES AU SERVICE DE L'ACTION DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES



LES 4 ENJEUX DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE L'OEB

Depuis 2007, L'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB) accompagne la mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement en Bretagne dans deux domaines : l'observation et l'accès à l'information environnementale. Le présent plan de développement stratégique définit pour les 6 prochaines années les orientations de l'observatoire, visant à mieux répondre aux besoins des territoires et à développer la communication. Ces orientations s'organisent autour de 4 enjeux :

#1

**L'ACCÈS POUR TOUS AUX DONNÉES
ET AUX CONNAISSANCES
RÉGIONALES ET LOCALES SUR
L'ENVIRONNEMENT**

#2

**LA PRODUCTION DE
CONNAISSANCES ET DE SERVICES
EN DONNÉES D'AIDE A LA DECISION
POUR LES TERRITOIRES**

#3

**L'APPROPRIATION DES ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX PAR TOUS
LES TERRITOIRES ET TOUS LES
PUBLICS**

#4

**LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET
FEDERATEUR ET EFFICIENT**

Enjeu #1

L'ACCÈS POUR TOUS AUX DONNÉES ET AUX CONNAISSANCES RÉGIONALES ET LOCALES SUR L'ENVIRONNEMENT

Objectif

- Centraliser l'accès et capitaliser l'information environnementale

ORIENTATION 1 : FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT LA BRETAGNE



Toute collectivité doit développer pour ses concitoyens un accès aux connaissances et aux données pour se former, décider, agir et interagir. Face à la jungle informationnelle d'Internet et à la multiplication des services en données, l'OEB facilite l'accès à une information actualisée de référence sur l'environnement breton.

L'OEB anime un portail web contenant de nombreuses rubriques dont un centre de ressources sur l'environnement.

L'objectif 2020-2025 est :

1/ d'évoluer vers un véritable portail régional collaboratif de gestion des connaissances qui

permette de gagner en efficacité, en visibilité, en qualité et de tendre vers l'exhaustivité ;

2/ de géo-localiser toute la connaissance pour rapprocher les connaissances des citoyens ;

3/ d'identifier et valoriser la documentation de référence, y compris les méthodologies sur la production et la gestion des données ;

4/ de référencer en coordination avec GéoBretagne les données de l'OEB en Open data et des services en données environnementales utiles aux exercices de suivi, de planification, de prospective, etc.

MISSION 1 : Animation d'une plateforme web dédiée à l'information environnementale bretagne-environnement.fr en lien avec GéoBretagne



Gestion d'un espace documentaire



Diffusion d'information géoréférencée



Catalogage des méthodologies de référence



Diffusion d'un annuaire des acteurs de l'environnement breton



Catalogage des services en données



Catalogage des données de l'OEB



Enjeu #2

LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET DE SERVICES EN DONNEES D'AIDE A LA DECISION POUR LES TERRITOIRES

Objectifs

- Partager un état des lieux environnemental régional, voire multi-échelle, homogène, comparable et actualisé
- Faciliter la prise de décisions aux échelles régionales et infra-régionales
- Approfondir les connaissances et apporter un éclairage issu de l'observation

ORIENTATION 2 : SUIVRE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT, LES PRESSIONS EXERCÉES ET LES RÉPONSES APPORTÉES



L'OEB réalise un travail de fond qui consiste à collecter, contrôler, structurer des données dans le but de répondre à la nécessité de disposer de diagnostics partagés, fiables et actualisés, pour une vision globale des évolutions de l'environnement en Bretagne.

L'OEB n'étant ni producteur de données primaires, ni expert de tous les sujets qu'il est amené à développer, la réussite de ce travail passe par la mobilisation de nombreux acteurs. Si l'ouverture des données publiques a simplifié l'accès à de nombreuses données, un travail conséquent de sélection

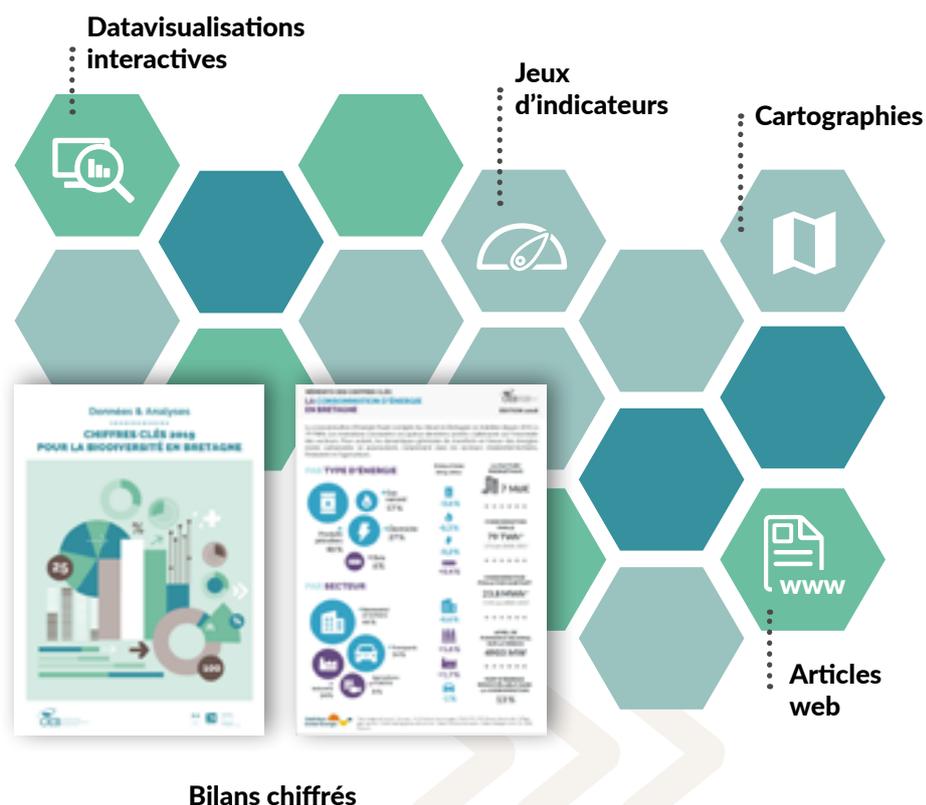
et de vérification des sources puis de traitement reste incontournable.

L'objectif 2020-2025 principal est d'apporter plus de visibilité sur les pressions, sur les enjeux transversaux tels que le climat, les ressources, le lien santé-environnement, etc.

La transparence, c'est-à-dire le partage non seulement des études mais aussi des données sources et des méthodologies, va être renforcée afin de développer la confiance dans les partenariats et auprès des usagers.

MISSION 2 : Administration d'un système d'information sur l'environnement

MISSION 3 : Production d'un état des lieux environnemental de la Bretagne



Bilans chiffrés

ORIENTATION 3 : FOURNIR DES SERVICES MUTUALISÉS EN DONNÉES ENVIRONNEMENTALES AUX TERRITOIRES

Les besoins en information environnementale sont bien sûr différents du régional au local ou d'une collectivité à une autre. Cependant besoins communs sont tout aussi nombreux : résultant d'obligations de reportings réglementaires et, dans de nombreuses collectivités, d'un déficit de ressources techniques pour l'observation et l'évaluation dans le domaine environnemental.

Ceci amène l'OEB à proposer des services en données mutualisés et des bilans infrarégionaux – dans la mesure du possible en cohérence avec les indicateurs régionaux.

Le rôle de l'OEB est aussi de s'appuyer sur les données produites localement pour consolider les connaissances régionales et faciliter le suivi des exercices de planification. Pour cela, l'OEB privilégiera les partenariats avec les structures locales.

L'objectif 2020-2025 est notamment de développer des outils de diagnostic, de bilans, de prospective, de suivi d'actions et d'évaluation afin de mutualiser les démarches et rationaliser les charges de travail.

ORIENTATION 4 : CONTRIBUER À L'EXPERTISE TERRITORIALE

Ces dernières années, l'OEB a été de plus en plus sollicité pour contribuer aux exercices de planification territoriale, particulièrement les schémas régionaux. Cette capacité et cette légitimité à alimenter les réflexions stratégiques impliquent de conforter ou de développer les activités suivantes :

- 1/ l'analyse fine des données pour aller au-delà des bilans thématiques et mener des études, en développant par exemple l'analyse des causalités ou l'analyse par enjeu ;
- 2/ la participation aux réseaux nationaux, pour faire le lien entre dynamiques nationales et régionales.

Cette orientation concernera l'échelle régionale pour les exercices de planification tels que le **SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)**, le **Schéma Régional Biomasse**, le **PRPGD (Plan régional de prévention et de gestion des déchets)**, le **SRCAE (Schéma régional climat air énergie)** ou pour des besoins communs sur des exercices de planification infra-régionale tels que les **PCAET (Plan climat-air-énergie territorial)**.

MISSION 4 : Aide en données pour l'état des lieux, le diagnostic, la prospective, la définition, le suivi et l'évaluation des actions

MISSION 5 : Développement de connaissances



Estimation de la production de gaz à effet de serre liée à la gestion des déchets

Étude sur le bois bûche et les déchets bois



Enjeu #3

L'APPROPRIATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PAR TOUS LES TERRITOIRES ET TOUS LES PUBLICS

Objectifs

- Assurer l'autonomie des utilisateurs et la coordination d'actions sur les données
- Faire connaître l'évolution de l'environnement, les actions menées et les sources d'informations disponibles

ORIENTATION 5 : AIDER LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET LES USAGERS DANS LA PRODUCTION, L'UTILISATION ET L'ANALYSE DES DONNÉES



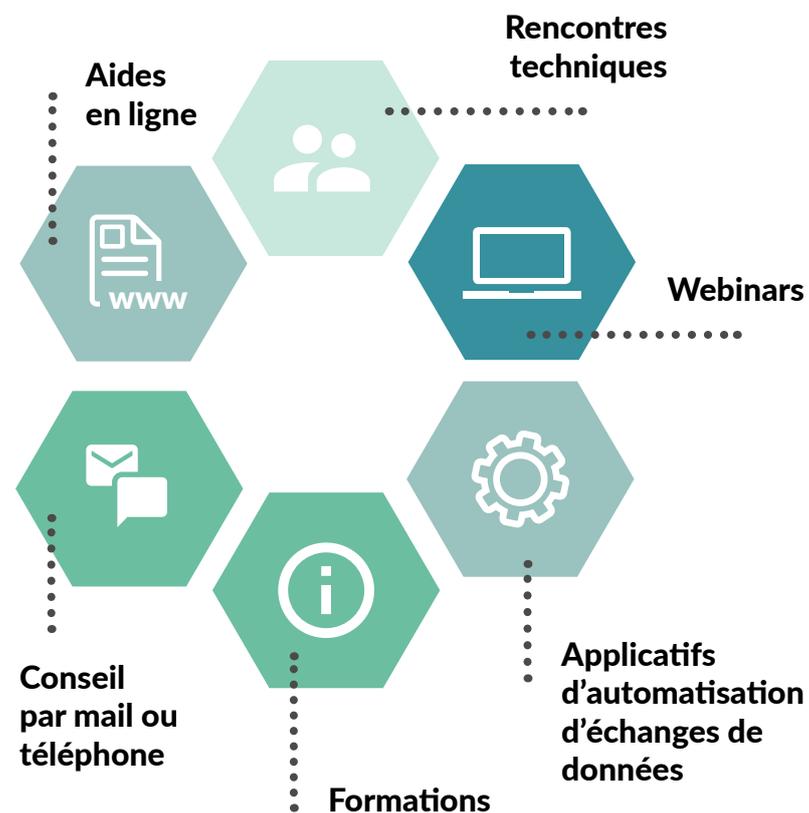
Une des missions de l'OEB qui a pris le plus d'ampleur ces dernières années est l'appui technique aux producteurs et aux usagers de données : structures gestionnaires des déchets, producteurs de données naturalistes, observatoires photographiques du paysage, collectivités devant faire un diagnostic PCAET...

En effet, la seule mise à disposition de services en données ou de synthèses ne suffit pas. L'accompagnement technique de nombreux producteurs de données

ou d'utilisateurs est indispensable sans quoi les outils sont peu ou mal utilisés.

En conséquence, l'objectif est ici de développer l'organisation de rencontres techniques sur la gestion et l'utilisation des données, de publier plus d'aides en ligne, de développer plus d'applicatifs d'automatisation d'échanges de données ou les formations à l'utilisation de nos services. De cette manière, l'OEB vise la montée en compétence et l'autonomie des utilisateurs.

MISSION 6 : Accompagnement à l'utilisation des données et des services



ORIENTATION 6 : SENSIBILISER ET COMMUNIQUER



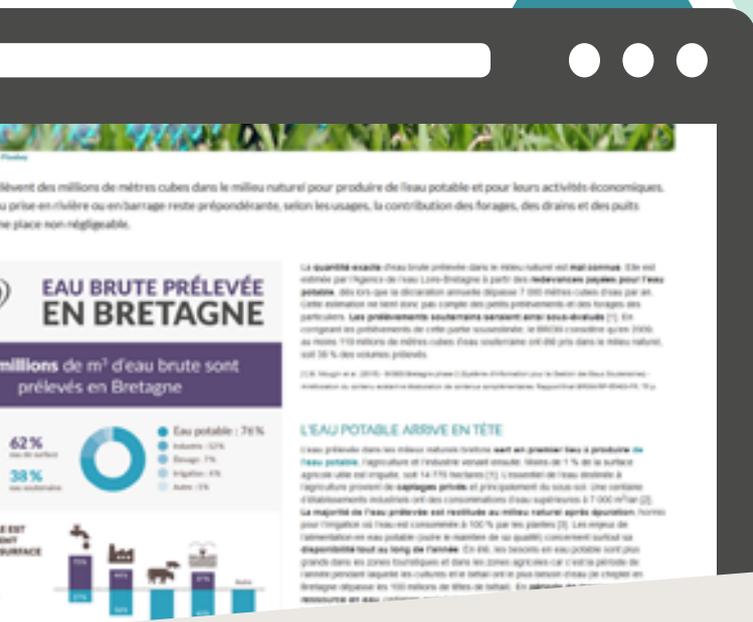
Nos publications destinées au grand public sont une porte d'entrée vers l'information environnementale concernant la Bretagne articulée avec le travail de fond d'inventaire des connaissances mené dans le cadre de l'orientation n°1. Pour capter l'intérêt du citoyen, l'OEB produit également des infographies, en plus des articles web et des dossiers de vulgarisation. Ce travail est systématiquement réalisé avec la contribution de personnes référentes sur les sujets traités.

Notre ambition pour la période à venir est de faire évoluer les formats des publications pour s'adapter aux attentes de tous les publics, de produire plus de contenus grâce à des partenariats et de développer la communication pour faire connaître cette ressource d'information. Pour cela, une stratégie partenariale de diffusion et multicanale devra être définie et maintenue dans la durée.

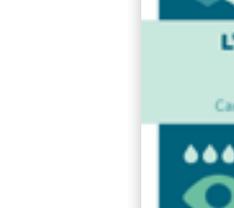
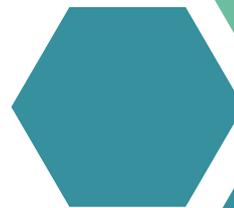
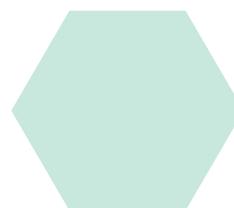
MISSION 7 : Production d'une information environnementale compréhensible par tous

MISSION 8 : Amélioration de la visibilité de l'information environnementale

Articles et infographies pour le web



Réseaux sociaux



Partenariats de diffusion

Ouvrages de vulgarisation



Enjeu #4

LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET FEDERATEUR ET EFFICIENT

Objectifs

- Garantir la pertinence des actions et l'adéquation des ressources avec les besoins
- Assurer le bon fonctionnement interne/externe

ORIENTATION 7 : S'APPUYER SUR UN FONCTIONNEMENT ET UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE ET ÉQUITABLE



Si depuis 2007, l'OEB est administré par l'État et la Région Bretagne, il est désormais indispensable de faire évoluer la gouvernance de l'OEB : pour une réflexion et une prise de décision plus ouverte sur les projets à engager, sur les priorités et les financements, tout en restant réactifs, opérationnels et avec la volonté de gagner en efficience collective.

Dans un contexte d'évolution des compétences et de tensions sur les finances publiques, la nécessité d'optimiser les démarches d'observation et de positionner l'OEB comme un outil aussi au service de la solidarité territoriale est partagée. Son statut de groupement d'intérêt public permet de mutualisation de moyens publics et privés, avec une garantie de transparence sur la gestion et l'utilisation des fonds mis à sa disposition.

La volonté de l'État et de la Région d'ouvrir la gouvernance vise en premier lieu les collectivités et les structures publiques associées tout en donnant la possibilité aux différents acteurs de l'environnement dans les territoires d'être associés aux projets de l'OEB.

Si l'État et la Région entendent poursuivre le financement des actions d'intérêt régional et infra, tout portage de projets par l'OEB répondant à des besoins non régionaux sera conditionné au fait qu'ils soient financés de manière équitable entre les parties intéressées.

Il est également souhaité que l'OEB soit proactif dans la recherche de financements et puisse répondre à des commandes spécifiques émanant des territoires dans le respect des missions de l'OEB et des priorités définies.

MISSION 9 : Consolidation de l'assise financière régionale de l'OEB par les autres territoires et acteurs de l'environnement

MISSION 10 : Elaboration d'une dynamique partenariale impliquant tous les territoires

MISSION 11 : Recherche d'autres ressources financières

ORIENTATION 8 : APPLIQUER UNE DÉMARCHE QUALITÉ



Pour demeurer pertinents et fédérateurs, nous devons être attentifs à la qualité de nos productions, à l'efficacité de nos modes de travail, à la façon dont nos services sont utilisés, ainsi qu'au bon fonctionnement de nos partenariats.

Le plan d'action couplé à ce plan de développement stratégique s'appuiera donc sur un ensemble d'indicateurs de résultats et d'impacts qui seront évalués périodiquement afin d'ajuster au mieux nos missions.

L'action de l'OEB requiert donc un travail de formalisation et d'évaluation.

MISSION 12 : Coordination et formalisation du fonctionnement

MISSION 13 : Evaluation et ajustement des partenariats et des actions

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Pour remplir ses missions, l'Observatoire de l'environnement en Bretagne s'appuie sur le travail d'une quinzaine de personnes spécialisées dans différents métiers et différentes thématiques :

Informaticien, géomaticienne, ingénieur-es, géographe, documentaliste...

Cette équipe s'organise autour de projets d'observation thématiques : déchets, énergie et gaz à effet de serre, biomasse, eau, biodiversité et paysages.

Cette structuration est complétée par des fonctions supports, dont un **pôle Communication**.

LES PARTENAIRES

Au cœur des dynamiques régionales, l'Observatoire de l'environnement en Bretagne s'est constitué au fil du temps un large réseau de partenaires pour développer des services.

Dans le cadre du plan de développement stratégique, ce réseau est appelé à s'élargir.

Quelques partenaires :



L'OEB est membre du **Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'environnement (RARE)**, qui fédère les agences et structures agissant sur des missions d'intérêt général dans le domaine du développement durable à l'échelle régionale. Le RARE valorise ainsi leur savoir-faire et favorise les échanges d'expérience sur l'accompagnement des territoires dans leurs politiques de développement durable.

www.rare.fr

PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2020-2025

ENJEU N°1 : L'ACCÈS POUR TOUS AUX DONNÉES ET AUX CONNAISSANCES RÉGIONALES ET LOCALES SUR L'ENVIRONNEMENT

ORIENTATION N°1 : FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT LA BRETAGNE

Objectif : Centraliser l'accès et capitaliser l'information environnementale

Mission 1 : Animation d'une plateforme web dédiée à l'information environnementale en lien avec GéoBretagne

ENJEU N°2 : LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET DE SERVICES EN DONNÉES POUR L'ACTION DANS LES TERRITOIRES

ORIENTATION N°2 : SUIVRE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT, LES PRESSIONS QUI S'Y EXERCENT ET LES RÉPONSES APPORTÉES

Objectif : Partager un état des lieux environnemental régional, voire multi-échelle, homogène, comparable et actualisé

Mission 2 : Administration d'un système d'information sur l'environnement

Mission 3 : Production d'un état des lieux environnemental de la Bretagne

ORIENTATION N°3 : FOURNIR DES SERVICES MUTUALISÉS EN DONNÉES ENVIRONNEMENTALES AUX TERRITOIRES

Objectif : Faciliter la prise de décisions aux échelles régionales et infra-régionales

Mission 4 : Aide en données pour l'état des lieux, le diagnostic, la prospective, la définition, le suivi et l'évaluation des actions

ORIENTATION N°4 : CONTRIBUER À L'EXPERTISE TERRITORIALE

Objectif : Approfondir les connaissances et apporter un éclairage issu de l'observation

Mission : 5 Développement de connaissances

ENJEU N°3 : L'APPROPRIATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PAR TOUS LES TERRITOIRES ET TOUS LES PUBLICS

ORIENTATION N°5 : AIDER LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET LES USAGERS DANS LA PRODUCTION, L'UTILISATION ET L'ANALYSE DES DONNÉES

Objectif : Assurer l'autonomie des utilisateurs et la coordination d'actions sur les données

Mission 6 : Accompagnement à l'utilisation des données et des services

ORIENTATION N°6 : SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Objectif : Faire connaître l'évolution de l'environnement, les actions menées et les sources d'informations disponibles

Mission 7 : Production d'une information environnementale compréhensible par tous

Mission 8 : Amélioration de la visibilité de l'information environnementale

ENJEU N°4 : UN PROJET FÉDÉRATEUR ET EFFICIENT

ORIENTATION N°7 : S'APPUYER SUR UN FONCTIONNEMENT ET UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE ET ÉQUITABLE

Objectif : Garantir la pertinence des actions et l'adéquation des ressources avec les besoins

Mission 9 : Consolidation de l'assise financière régionale de l'OEB avec les autres territoires et acteurs de l'environnement

Mission 10 : Elaboration d'une dynamique partenariale impliquant tous les territoires

Mission 11 : Recherche d'autres ressources financières

ORIENTATION N°8 : APPLIQUER UNE DÉMARCHE QUALITÉ

Objectif : Assurer le bon fonctionnement interne/externe

Mission 12 : Coordination et formalisation du fonctionnement

Mission 13 : Evaluation et ajustement des partenariats et des actions



Observatoire de l'environnement en Bretagne

6-A rue du Bignon 35 000 Rennes

Tél. : 02 99 35 45 80

contact@bretagne-environnement.fr

www.bretagne-environnement.fr

